

Enquête publique – centrale photovoltaïque - Payroux

Observation n°9 :

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Par arrêté préfectoral n° 2024-DCPPAT/BE-014 en date du 24 janvier 2024 a été prescrite l'ouverture de l'enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation d'un parc agrivoltaïque au sol, déposé par la société SAS Photosol Développement, projet situé sur la commune de Payroux au lieu-dit « Les Caisses».

Je profite ainsi de cette enquête pour affirmer que je suis favorable à la réalisation de ce projet.

En effet, étant habitante d'une commune limitrophe à celle de Payroux, je m'intéresse aux devenir de celles-ci.

Je soutien fermement ce projet qui, selon moi, s'encre tout à fait dans notre plus grand besoin : l'environnement! Ici, tout y est rassemblé. Une production plus « verte » d'électricité, sans nuisance sonore, visuelle, olfactive ou encore chimique.

De plus, un jeune éleveur ovin aurait la possibilité de sécuriser ses revenus tout en faisant pâturer son cheptel sur une herbe de qualité sans traitement.

Cette initiative vise à développer des produits de qualité répondant aux attentes des consommateurs d'aujourd'hui, de plus en plus soucieux de l'origine et de la production des aliments qu'ils consomment.

Me tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire quant à mon soutien à ce projet, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Commissaire Enquêtrice, l'expression de ma considération distinguée.

Manon Germanaud